

LES ENJEUX CONTEMPORAINS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES EN AMÉRIQUE DU NORD

Virginie Baby-Collin

« Mon fils, il a la clé du monde ! Il est né aux États-Unis »

(Témoignage d'une migrante bolivienne sans papiers, présente aux États-Unis depuis quinze ans, interrogée en 2012 dans la banlieue de Washington D.C.).

Avec plus de 45 millions d'immigrants en 2005 (OIM, 2008) soit 10,3 % de sa population, l'Amérique du Nord est une région très fortement marquée par le fait migratoire, hérité de la colonisation européenne de l'Amérique du Nord au XVI^e siècle, espagnole au sud, anglo-saxonne et française au nord, fortement renouvelé à l'épreuve de la mondialisation migratoire du dernier demi-siècle.

Aujourd'hui, plus de 10 % de la population mexicaine, et environ 17 % de la population mexicaine en âge de travailler, vit aux États-Unis. Là-bas comme au Canada, les flux d'immigration constituent une composante essentielle de la croissance économique et démographique. En chiffres absolus, les États-Unis sont le premier pays récepteur de migrants du monde (près de 40 millions sont nés à l'étranger – près de 13 % de la population totale), et le Mexique le premier pays émetteur. Ces deux pays sont liés par des flux de population à dominante sud-nord et des formes d'interdépendance économique et culturelle inscrites dans la longue durée. Le Canada est l'un des pays dont la part de la population étrangère est la plus importante au monde (près de 20 % de la population née à l'étranger). Depuis un demi-siècle, les migrations en Amérique du Nord ont vu apparaître des profils, des origines nouvelles, et leur géographie s'en est trouvée modifiée.

C'est selon ces axes, historicité des migrations, diversification des profils et des origines, géographie des espaces d'installation à différents niveaux scalaires, que s'articule le chapitre. Il conclura sur les enjeux contemporains liés à la construction de sociétés pluriculturelles aux États-Unis et au Canada, à la question du développement au Mexique, et enfin à l'élaboration d'une politique partenariale de gestion des flux qui, à l'heure actuelle, et depuis les événements du 11 septembre 2001, peine à se construire. Alors que les migrants n'ont jamais été aussi nombreux, les frontières n'ont en effet, paradoxalement, sans doute jamais été aussi fermées.

Une région construite par les migrations de populations

À grands traits, trois périodes méritent d'être distinguées. La première renvoie à la colonisation de peuplement qui donne naissance à l'Amérique latine au sud, anglo-saxonne aux États-Unis, franco et anglophone au Canada, du XVI^e au XIX^e siècle ; la seconde renvoie aux flux d'émigration massifs, principalement européens, qui ont construit les États-Unis et le Canada au XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle ; la dernière, depuis les années 1960-70, marque un changement considérable dans l'origine des flux, avec l'essor massif de migrants venus d'Amérique latine, d'Asie, et plus largement des mondes en développement, qui transforment en profondeur les sociétés et leurs espaces.

Colonisations de peuplement aux origines de l'Amérique du Nord

Le peuplement comme l'histoire de l'Amérique du Nord sont intimement liés aux migrations internationales. L'arrivée d'Hernan Cortés sur les côtes de Veracruz en 1519 puis la prise de Tenochtitlan devenue Mexico en 1521 amorcent la colonisation espagnole de l'Amérique devenue « latine », productrice de sociétés métissées malgré la persistance de fortes hiérarchies socio-raciales, maintenant de nombreux groupes indigènes dans une position sociale et économique inférieure. Dans ce qui est devenu les États-Unis et le Canada, les voyages de Giovanni de Verrazano (1524), qui a donné son nom au fameux pont qui ouvre la baie de New York City, la découverte de Terre-Neuve et les premières cartes du Saint-Laurent dressées par Jacques Cartier (à partir de 1534), les voyages d'Henry Hudson du fleuve à la baie du même nom (1609), les premières colonies françaises à Québec (par Samuel de Champlain, 1609), ou anglaises à Jamestown (en actuelle Virginie, 1606, par John Smith) et enfin l'arrivée du *Mayflower* sur les côtes de Nouvelle-Angleterre en 1620, à proximité de Boston, inscrivent les migrations de peuplement dans l'histoire de la région. L'affrontement y est beaucoup plus clair et durable que dans l'Amérique hispanique avec les populations locales, ayant conduit à de nombreuses guerres soldées par l'avènement des réserves indiennes, et la colonisation de peuplement est bien plus massive, dans des espaces peu peuplés contrastant avec les sociétés structurées des civilisations méso-américaines, Aztèques autour de Mexico, mais aussi héritages des civilisations mayas plus au sud (Yucatan, Amérique centrale). Les mouvements de populations forcées liées à l'esclavage, qui apportent une immigration noire d'origine africaine, concernent le Mexique et les États-Unis actuels, du XVII^e au XIX^e siècle, venant complexifier les nuances métisses au sud, générant une ségrégation raciale durable au nord, dont les derniers avatars législatifs ne sont abolis qu'avec les mouvements pour les droits civiques aux États-Unis dans les années 1960, bien qu'ils n'aient pas résolu ce que certains qualifient encore, dans l'espace et la société, d'hyper-ségrégation d'un *American apartheid* (ouvrage de D. Massey, 1993).

Les grandes vagues d'émigration européenne (1820-1950)

Depuis le XIX^e siècle, des vagues de migrants ont contribué à diversifier la population de l'Amérique du Nord, avec des intensités inégales selon les régions et les périodes. La migration française de quelques milliers de *Barcelonnettes* venus de la vallée de l'Ubaye au Mexique au XIX^e siècle, dont la réussite économique se lit encore dans les paysages de Mexico (on leur doit l'implantation des premiers grands magasins à Mexico, comme le *Palacio de Hierro*) est en effet sans commune mesure avec les millions d'immigrés qui vinrent peupler les États-Unis au tournant du XX^e siècle, dont l'île d'Ellis Island est un vibrant témoignage¹. Irlandais fuyant l'époque de la grande famine en Irlande au milieu du XIX^e siècle ; Italiens à partir du dernier tiers du XIX^e siècle, fuyant les temps troubles de la construction nationale italienne et des conditions de vie difficiles, notamment dans la moitié sud du pays, ayant alimenté des flux d'émigration familiaux massifs (pic de 878 000 départs d'Italie en 1914) ; mais aussi Russes après la Révolution de 1917, Allemands, Polonais, Grecs, et autres groupes d'Europe centrale, méridionale et orientale, Juifs et non juifs, ont constitué des flux massifs. Ralentis par l'imposition des quotas dans les années 1920 et la crise mondiale de 1929, ils sont réalimentés par des arrivées en provenance d'une Europe démantelée par les turbulences des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale. De 1860 à 1920, entre 13 et 15 % de la population américaine est née à l'étranger ; cette proportion a ensuite continuellement baissé jusqu'à atteindre 4,7 % en 1970, avant de remonter rapidement depuis. Entre 1821 et 1932, 34,2 millions d'Européens ont émigré aux États-Unis, et 5,2 millions au Canada.

Dans ce dernier pays, au peuplement construit sur l'immigration, la politique d'accueil large du XIX^e siècle a cédé la place, jusqu'en 1962, à une immigration essentiellement restreinte aux Anglais, Américains et Européens blancs (*Immigration Acts* de 1910, 1919, 1952, et *Chinese Immigration Act* de 1923) : très importantes jusqu'à la Première Guerre mondiale (400 000 entrées en 1913), les entrées furent faibles durant les années de dépression et les guerres, mais 1,5 million d'Européens sont accueillis suite au second conflit mondial dans les années 1950. Les étrangers européens représentaient 64 % des flux d'entrée au Canada entre 1956 et 1976. Nous verrons dans la partie suivante que ces données ont considérablement évolué.

L'évolution des flux migratoires depuis les années 1960

Au Canada, à partir de 1962, la sélection raciale, religieuse et liée aux origines nationales des immigrants est supprimée. La loi migratoire de 1976 ouvre plus

1. Au large de Manhattan, sur l'île voisine de la statue de la Liberté, Ellis Island (aujourd'hui transformée en musée de l'immigration) a été le port d'entrée de plus de 12 millions d'immigrants entre 1892 (date de son ouverture) et 1954 (date de sa fermeture définitive). Le gros des entrées est toutefois antérieur aux années 1920 (*Immigrant Quota Act*, 1921, et le *National Origins Act*, 1924, réduisent considérablement les flux migratoires entrant en introduisant des quotas par nationalité).

largement les frontières au monde, avec trois composantes d'admission : a) un système de points relatifs à l'éducation, aux compétences professionnelles et aux langues parlées (et non plus basé sur les origines raciales), qui privilégie les migrants qualifiés ; b) la priorité accordée au regroupement familial ; c) l'accueil des réfugiés. En 2002, l'*Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA), qui régule l'actuelle politique migratoire, renforce la priorité donnée aux migrants accueillis selon les besoins économiques spécifiques du marché du travail, à côté des migrations familiales ou de réfugiés. Il existe un débat, au sein de la société canadienne, sur l'importance de cette migration « économique » (qualifiés, entrepreneurs, et employés dans l'économie des soins – *live-in caregivers*) en raison de doutes sur la capacité du pays à absorber cette main-d'œuvre qui représente désormais plus de 60 % des entrées¹.

Selon des évolutions similaires, en 1965, la réforme de la loi migratoire aux États-Unis abolit les quotas d'immigrants par origine nationale et donne la priorité aux entrées liées aux regroupements familiaux et aux travailleurs qualifiés. Cette date constitue un tournant qui amorce la transformation du visage de l'immigration aux États-Unis. Il en résulte une plus grande diversité dans la composition ethno-raciale de la population, une diminution relative de l'importance des WASP au profit des autres minorités, asiatiques et hispaniques en particulier. En 1986, la loi IRCA (*Immigration Reform and Control Act*) permet la régularisation de 3,2 millions d'immigrants sans papiers (dont 2,3 millions de Mexicains) justifiant d'une résidence sur le sol états-unien depuis 1982, ainsi que la régularisation de certains travailleurs agricoles. Cette mesure favorise ensuite l'entrée légale de migrants par le biais du rapprochement familial. En même temps qu'elle régularise la présence de ceux qui sont présents aux États-Unis, cette loi durcit les contrôles aux frontières (notamment à la frontière avec le Mexique) ainsi que les sanctions contre les employeurs qui recrutent des immigrés clandestins. Depuis 1986, c'est dans le sens d'une accentuation des contrôles et des restrictions à l'entrée sur le territoire national qu'a évolué la politique états-unienne. Alors qu'en 2001 le gouvernement avançait sur l'élaboration d'une réforme dite « compréhensive » de la loi migratoire (*Comprehensive immigration reform*), les attentats du 11 septembre 2001 ont stoppé toute velléité d'ouverture.

Spécificités historiques de la relation migratoire Mexique / États-Unis

Depuis la fin du XIX^e siècle, le Mexique est un pourvoyeur de main-d'œuvre bon marché pour les États-Unis, en raison de sa proximité, des différentiels économiques et de salaires, des réseaux de migrations construits au fil du temps qui édifient un espace transnational des migrations structuré par des communautés

1. Le nombre de migrants accueillis en 2010 a été de 280 681 (il dépasse 220 000 durant toute la décennie 2000) dont 67 % sont des migrants économiques, 21 % des migrants familiaux, 9 % des réfugiés, 3 % d'autres catégories. En 1985, le nombre de migrants des trois catégories faisait presque jeu égal, ce qui montre une augmentation considérable des migrants à capital économique.

transnationales. La longévité de la migration et son alimentation permanente par des flux renouvelés constituent un phénomène spécifique, peu commun, qui se comprend par quelques étapes historiques essentielles.

1. Dans le Sud-Ouest américain, une partie de la population d'origine mexicaine (les *chicanos*) était présente quand cette région était encore mexicaine (l'achat du Texas en 1836 puis la guerre de 1848 ont permis aux États-Unis de récupérer les régions de la Californie, de l'Arizona, du Nouveau-Mexique, par le traité de Guadalupe Hidalgo). Bien qu'une partie de la population ait alors émigré de l'autre côté de la frontière, le substrat hispanique encore très présent dans la toponymie, les paysages, les pratiques culturelles et sociales, le peuplement. La croissance forte des migrations du Mexique vers les quatre États du sud-ouest des États-Unis, parfois décrite comme une « Mexamérique » (qui comprend aussi les six États du nord du Mexique profondément transformés par les dynamiques migratoires et l'attractivité de la frontière), a ainsi parfois été lue comme un processus de « reconquête silencieuse » des anciens territoires mexicains.
2. Directement recrutés dans les régions rurales d'origine, les premiers migrants ont participé à la construction des grands chantiers économiques des États-Unis comme à la compétitivité de l'économie agricole californienne dès la fin du XIX^e siècle. Le chemin de fer reliant la frontière nord aux régions du centre-ouest du Mexique (Jalisco, Guanajuato, Michoacan), espaces traditionnels de l'émigration mexicaine, a été un des vecteurs de ces flux de travailleurs migrants, principalement des jeunes hommes actifs, souvent saisonniers et circulaires, premiers relais des migrations futures qui ont ancré la mobilité dans des modes de vie construits sur une circulation entre les deux pays. La région du centre-ouest reste le cœur des espaces de l'émigration mexicaine : un quart des foyers y sont concernés par la migration, contre un peu moins de 20 % dans les régions frontalières, et un peu plus de 10 % à l'échelle nationale.
3. De 1942 à 1965, le programme *bracero* a permis aux entreprises et aux grandes fermes états-uniennes de recruter légalement des travailleurs migrants, prolongeant et accentuant les mouvements d'émigration, tout en maintenant une circularité des flux. L'insertion dans l'agriculture californienne, mais aussi dans les grandes industries des pôles métropolitains (de Los Angeles à Chicago), sont dominantes. 450 000 migrants par an dans les années 1950 et 4,5 millions de travailleurs mexicains en ont bénéficié au total.
4. La réforme migratoire américaine en 1965 met un terme à ce programme et est concomitante de la création du programme *maquilador*, qui installe les premières industries *Maquiladoras* dans les villes du sud de la frontière. Ces entreprises de main-d'œuvre, de basse qualification (d'abord textiles, de montage automobile, puis de production électronique) et de capitaux étrangers, dont la production est largement (et obligatoirement) exportée, visaient notamment à maintenir la main-d'œuvre mexicaine au sud de la frontière en ralentissant les flux migratoires, tout en la faisant participer avec des bas salaires (payés au Mexique) au système de production international. Ce tournant a contribué à l'accroissement démographique, économique et urbain des villes de la frontière,

devenues des métropoles essentielles du système urbain mexicain, et contribué à un rééquilibrage économique national, auparavant polarisé par la région centrale de Mexico. La ville de Tijuana est ainsi passée de 277 000 habitants en 1970 à 700 000 en 1990 et 1,6 million en 2005, avec un taux de croissance actuelle supérieur à 2,5 %, soit parmi les plus élevés du pays. Sur la frontière, les villes de Mexicali (260 000 habitants en 1970, 855 000 en 2005), Ciudad Juarez (400 000 habitants en 1970, 1,31 million en 2005), Nuevo Laredo, Matamoros, ont également connu des croissances démographiques et économiques élevées. La croissance de la population des doublons états-unis de l'autre côté de la frontière consolide des métropoles bicéphales, séparées par la frontière (la région métropolitaine de San Diego a 2,94 millions d'habitants en 2010, ce qui porte l'agglomération pacifique San Diego / Tijuana à 4,5 millions). Les dynamiques d'urbanisation du nord du pays n'ont cependant pas freiné les flux migratoires vers les États-Unis, qui s'accroissent au contraire à partir des années 1970. On compte moins d'un demi-million de Mexicains aux États-Unis en 1950, 760 000 en 1970, 2,2 millions en 1980, 4,3 en 1990, 9,2 en 2000, et 11,7 en 2010 (soit près de 30 % de la population née à l'étranger, et de loin le premier groupe étranger aux États-Unis).

Profils et origines des migrants

La population née à l'étranger qui réside aux États-Unis est une composante essentielle de la force de travail américaine ; en 1970, elle représentait 4,8 % de la population et 5,3 % de la population active, et en 2010, 12,9 % de la population et 16,4 % des actifs. Au Canada, la population née à l'étranger représente 19,8 % de la population en 2006 et contribue aux deux-tiers de la croissance ; c'est le plus fort taux depuis 1931, attestant de la consolidation d'une société multiculturelle. En revanche, les étrangers comptent pour moins de 1 % de la population mexicaine en 2010.

Une plus grande amplitude des âges de la migration

La pyramide des âges des populations nées à l'étranger, au Canada comme aux États-Unis, est classique de celles que l'on observe pour les travailleurs migrants : en forme de losange, elle met en évidence la large représentation des âges actifs par rapport aux personnes âgées et aux enfants. La situation est fort différente au Mexique, où le fait nouveau et très marquant du dernier recensement (2010) concerne l'importance des enfants parmi la population née à l'étranger : 57 % a entre 0 et 14 ans, l'essentiel venant des États-Unis. Ces enfants de migrants mexicains nés sur le sol américain et dont les parents sont revenus au Mexique dans la dernière décennie, pour des raisons diverses, accentuées par la crise, constituent

un nouveau groupe de binationaux disposant du passeport américain (car les États-Unis, comme le Canada, reconnaissent le droit du sol¹).

Alors que les migrations ont pendant longtemps été dominées par des flux d'abord masculins, les politiques de regroupement familial comme l'émergence de nouvelles opportunités d'emplois dans certains secteurs des services plutôt féminins (emplois domestiques, services à la personne, soins apportés aux personnes âgées, économie du *care*, des soins hospitaliers) ont favorisé une féminisation des migrations, suivant une tendance observée à l'échelle mondiale. Les femmes étrangères sont aujourd'hui légèrement plus importantes que les hommes, tant aux États-Unis qu'au Canada. La politique de regroupement familial a également favorisé un élargissement des âges de la migration, qui, en dépit d'une pyramide des âges révélant toujours la domination des jeunes actifs, a vu augmenter la part des enfants et des personnes plus âgées (grands-parents venant rejoindre leurs enfants et petits-enfants émigrés). Si l'on prend en compte qu'une partie des migrants légaux a adopté la nationalité américaine ou canadienne et deviennent de ce fait statistiquement invisibles quand on comptabilise les étrangers, la part des personnes âgées d'origine étrangère est encore plus importante.

Migrants qualifiés et statuts migratoires

Les États-Unis sont le premier pays d'accueil de main-d'œuvre très qualifiée du monde (10,34 millions d'immigrés qualifiés en 2000), et leur nombre est très significatif au Canada (2,74 millions en 2000), qui a mis en place à leur égard une politique d'accueil préférentiel. La crise qui affecte les États-Unis depuis 2007 a vu toutefois un certain nombre d'entre eux, notamment issus de pays au développement rapide, comme le Brésil et la Chine, repartir dans leurs pays d'origine, attestant une attractivité américaine en perte de vitesse.

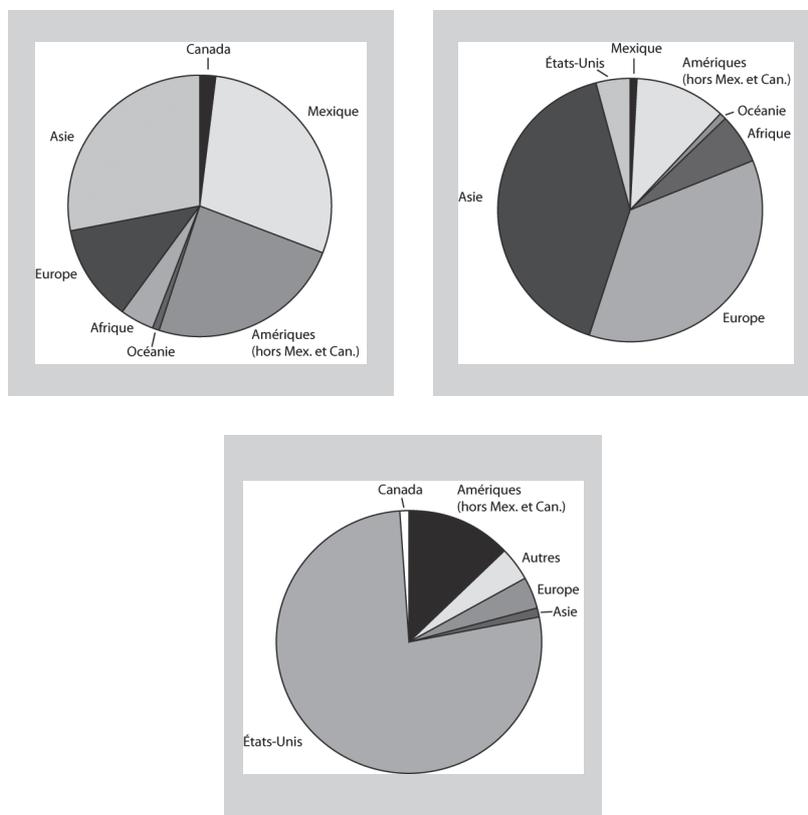
Même si les migrants qualifiés bénéficient de facilités d'entrée sur le territoire américain, le degré éducatif des nés à l'étranger résidant aux États-Unis est globalement inférieur à la moyenne nationale : parmi les migrants âgés de plus de 25 ans, 27 % ont un diplôme supérieur (contre 28 % de la population américaine née aux États-Unis) et 32 % n'ont pas achevé leurs études secondaires (contre 11 % dans la population américaine), ce qui atteste d'une polarisation des profils de migrants, très éduqués pour certains, peu pour d'autres, relégués au bas de l'échelle sociale. Les secteurs d'emplois des étrangers aux États-Unis révèlent cette double tendance, avec 28 % d'emplois qualifiés, 43 % d'emplois de services peu qualifiés, 27 % d'emplois liés à l'industrie, au transport, à la construction et aux activités de maintenance, et 2 % d'emplois agricoles. Cette bipolarisation renvoie à ce que S. Sassen appelle les nouvelles classes globales, élites transnationales d'un côté, travailleurs pauvres de la classe globale émergente des *disadvantaged* (les perdants), de l'autre, emblématiques des espaces de la mondialisation (Sassen, 2009).

1. Victor Zuniga, 2012, « Migration de retour, un regard quantitatif sur les enfants arrivant au Mexique, en provenance des États-Unis ». In *Le Mexique dans les migrations internationales*, revue *Hommes et migrations*.

Parmi les nés à l'étranger résidant aux États-Unis, 44 % étaient devenus citoyens américains en 2009 (et de ce fait plus étrangers), les autres se partageant entre résidents permanents (disposant de la *Green Card*), titulaires de visas temporaires, de travailleurs ou d'étudiants, et sans-papiers dont la présence est illégale.

Une diversification des origines des migrants

Graphique 1 : Lieu de naissance de la population née à l'étranger en Amérique du Nord



Sources : recensements nationaux (US et Mexique 2010, Canada 2006).

Les graphiques des régions d'origine des migrants mettent en évidence, pour les États-Unis et le Canada, la croissance des flux en provenance d'Asie (surtout pour le Canada) et d'Amérique latine (surtout pour les États-Unis). Les migrations venues d'Europe ont fortement diminué, bien que plus du tiers des étrangers au Canada soit encore né en Europe (seulement 12 % aux États-Unis). Au Canada, la population d'origine asiatique et moyen-orientale est néanmoins plus importante que celle